

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,  
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,  
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,  
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,  
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,  
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,  
Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,  
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27/06/2024,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Monsieur	AUTOR	Mathieu
Madame	BARDU	Charlotte
Monsieur	BEAUVILLIERS	Neels
Madame	BERGES	Orianne
Monsieur	BERNOU	Enguerran
Madame	BERTHELOT	Ambre
Monsieur	BES	Enzo
Madame	BOQUET	Océane
Monsieur	BOSCO	Florian
Monsieur	BRENIERE	Armand
Monsieur	CASTILLE	Richard
Madame	CHABAL	Julie
Monsieur	CHOMETTE	Yanis
Madame	CHRISTIN	Agathe
Madame	CUADRADO	Edurne
Monsieur	DARRE	Thibaud

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

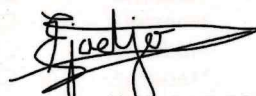
Madame	DELHOMELLE	Léa
Monsieur	DEMEYRE	Andoni
Monsieur	DECHERRY	Thomas
Madame	DUCAMP	Lucie
Monsieur	ENTERS	Dorian
Monsieur	FOUCHIER	Camil
Monsieur	GONZALEZ	Flavien
Monsieur	GUYE	Fabien
Madame	HANKART	Chloé
Monsieur	HEGOAS	Matthias
Monsieur	HIRIBARNE	Mark
Monsieur	KERBRAT	Pierre
Monsieur	LAMSSIRINE	Wassim
Madame	LARRE	Milia
Madame	LIGNE	Coline
Monsieur	LIZÉ	Mathieu
Madame	LOOTGIETER	Cyrille
Monsieur	LOUATIK	Benoît
Monsieur	MANCIDOR	Jolan
Monsieur	MEY	Camille
Monsieur	MIGLIACCIO	Hugo
Monsieur	NOEL	Nicolas
Madame	PASTRE	Manon
Madame	POCHELU	Naia
Monsieur	RICHARD	Jules
Madame	ROGER	Mélanie
Monsieur	ROUMAS	Alexis
Madame	ROYER	Marine
Monsieur	SAINT GENEST	Florian
Madame	SAINT GERMAIN	Annaëlle
Monsieur	SAVIGNAC	Ronan
Monsieur	SCHORSCH	Alix
Madame	SEGUIN	Savéria
Madame	TESTAUD REAUT	Camille
Monsieur	THOMAS	Yann
Monsieur	TRICART	Florent
Monsieur	VIDAL	Loïc

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 27/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités,  
et par délégation,  
Conseillère d'Animation Sportive



  
Emmanuelle DJADJO